

Des militants déterminés à poursuivre l'UE en justice pour ses directives sur la biomasse forestière

Baldon Avocats
9 avril 2022

Extrait : « Selon le professeur de droit, la coalition d'ONG devrait réussir à imposer à la Commission européenne une révision interne de ses politiques en matière de bioénergies, « mais il reste impossible, d'une manière générale, de contester ses décisions législatives [au tribunal]. »

Clémentine Baldon, avocate au sein du cabinet parisien Baldon, qui travaille conjointement sur l'affaire, a rapporté à Mongabay qu'elle ne partageait pas le point de vue de Ole Windahl Pedersen sur les chances de révisions du règlement Aarhus. Elle estime qu'il existe des moyens de « contourner les conditions excessivement restrictives pour mener l'affaire devant [le tribunal] », et elle va poursuivre l'UE sur la base des précédentes dépositions".

Pour lire l'article en intégralité : Des militants déterminés à poursuivre l'UE en justice pour ses directives sur la biomasse forestière